

Date de rédaction du CR : 20/02/2016

Date de diffusion du CR : 20/03/2016

# Compte rendu de réunion Assemblée Générale pour l'année 2014/2015

**Date :** 23/01/2016

**Participants :**

**Rédacteur :** A. Cordier

- Voir feuilles d'émergement

**Lieu :** C N B P P

**Objet :** Assemblée général ordinaire

Sur convocation du Président Yves Pottier, l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'année 2014/2015 du Cercle Nautique La Baule Le Pouliguen Pornichet est réunie le 23 janvier 2016 dans les locaux du Cercle, en présence des élus des Mairies de La Baule (Mme Maligne), du Pouliguen (Mr Daniel Perel), de Pornichet, De la président du SIVU ( Md Valerie Ganthier).

L'ordre du jour noté sur l'invitation est le suivant :

*Rapport moral 2014/2015*

*Rapport financier 2014 :2015*

*Rapports du Commissaire aux comptes*

*Montant des adhésions*

*Rapport des Présidents de Commissions*

*Questions diverses*

Yves Pottier, Président, ouvre la séance à 17 heures 30 en remerciant de leur présence, les élus, les représentants de la presse et les membres du Cercle Nautique présents à cette assemblée.

## **1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (Yves Pottier)**

**Historique**, rappel des faits marquants de l'année :

- Nouveau logo du CNBPP conçu par Benoit Senand que l'on remercie
- Légionellose : le problème de l'infection du circuit d'eau chaude par la légionnelle a rapidement été solutionné par les travaux effectués sur le réseau d'eau sanitaire des douches grâce à la diligence du SIVU, de la mairie du Pouliguen et également grâce aux efforts de notre directeur.

- Normes de sécurité : suite à son passage la commission de sécurité nous a enjoint de remettre aux normes diverses choses, notamment de remplacer les casiers en bois des membres par des casiers ignifugés.
- Mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite : étant donné que nous ne pouvons accueillir ces personnes pour des activités voile, nous avons proposé de limiter les travaux à l'équipement des locaux d'accueil.
- SIVU : une loi datant d'août 2015 devrait amener la disparition des SIVU. Le CNBPP est directement concerné par la suppression du SIVU qui gère ses bâtiments. Mme Valérie Ganthier présidente du SIVU suit l'affaire de très près et une commission doit statuer sur le devenir de notre Syndicat avant le 31/03/2016.
- Site Internet : de nombreuses discussions ont eu lieu au comité directeur pour faire évoluer et achever la construction du site.
- Licences : le nombre de licenciés est passé de **288** en 2014 à **417** en 2015 ceci grâce au développement du secteur loisir et aux facilités de paiement mises en place. Cette évolution positive est une facette du dynamisme du CNBPP, salué par la FFV qui a décerné 4 TOP pour :
  - Le club ayant le plus grand nombre de licenciés des Pays de la Loire
  - Le club ayant le plus grand nombre de licences jeunes des Pays de la Loire : **165**
  - 2eme du classement national pour la série catamarans
  - Meilleure progression au classement national planche à voile :
- Le club s'appuie sur une équipe fiable et compétente qu'il faut remercier Mais nous avons dû remettre en cause le statut des moniteurs/entraîneurs car le nombre d'heures effectuées, notamment lors des déplacements en régates était trop important.
- Événementiel : des événements phares Seawoc (Mondial grandes universités), Summer Cup, Baticup et Pornichet Select 6.50 ; ainsi que de nombreuses régates Inter-ligues, ligue, club.
- Multi-activité : le CNBPP a participé à l'organisation de la Summer Cup (paddle) à laquelle certains de nos membres prennent part. Afin d'être en règle il va être proposé d'affilier le CNBPP à la fédération de surf.

## Projets club en étude

- Refonte des statuts (en particulier prévoir affiliation FFS) et dépoussiérage
- Continuer à travailler sur une installation d'une antenne plage
- Réfection de la cuisine
- Aménagement d'un nouveau parking côté camp gaulois
- Création d'un pole mini 6.50 (souhait des coureurs) La base du projet est de fournir les moyens (entraîneurs, entreposage des bateaux) et le lieu pour créer une ambiance d'équipe et un lien entre les coureurs.

Résolution N°1 : Les membres, réunis en cette Assemblée Générale Ordinaire approuvent le rapport moral du Président à l'unanimité.

## 2. RAPPORT DE GESTION (Bertrand Du Chesnay)

### 2.1 PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

L'exercice a été marqué par un léger tassement du Chiffre d'affaires confirmant la sensibilité

de l'activité à divers éléments : positionnement des vacances, temps, volatilité des réservations de plus en plus tardives... Le retard dans l'obtention de la subvention pour la voile sport de haut niveau a également pénalisé le résultat de l'année. Face à cette situation, la nouvelle direction a montré sa capacité à réduire efficacement les frais directs et indirects. Utilisant les logiciels commerciaux conseillés par la fédération, le cercle a mis en place une comptabilité analytique des produits qui devrait permettre à terme de mettre en place progressivement une analyse de rentabilité par secteurs. Une approche par type de supports et bateaux a été substituée à celle qui existait basée sur l'aspect saisonnier et le type d'activité. Ceci rend provisoirement difficiles les comparaisons année par année.

## 2.2 L'ACTIVITÉ GLOBALE

Les ressources associatives ont été sensiblement inférieures : 126 400 € contre 163 835 € l'exercice précédent soit :

- Subventions obtenues pour 52 816 € contre 91 200 € ,

Ceci est dû principalement au décalage dans l'attribution de la subvention « sport de haut niveau » non décidée au moment de la clôture et au non-renouvellement de subventions exceptionnelles pour des événements particuliers. Le soutien permanent des communes du Pouliguen, de la Baule et de Pornichet est un élément essentiel pour l'équilibre de nos comptes

- Cotisation des adhérents pour 73 584 € contre 72 635 € .

Le Chiffre d'affaires HT a atteint 716 919 € contre 754 624 € sur l'exercice précédent soit une régression de -5%. Le club a surtout souffert d'un affaiblissement des stages d'été en catamarans. L'effort entrepris les années précédentes pour développer l'esprit club a été poursuivi en organisant des manifestations conviviales (soirées crêpes, animation pour les plus jeunes...)

## 2.3 LES CHARGES

Les charges directes (achats de licences, passeports, frais régates...ont été bien maîtrisées ligne à ligne même si elles augmentent légèrement, passant de 95 847 € à 108 645 € . L'essentiel de cette évolution est du aux frais engagés sur les régates plus importantes que les années passées.

Les charges externes (dont ont été extraits les frais liés à l'autoentrepreneur) ont légèrement baissé 170 337 € contre 182 514 € l'année précédente. Les frais d'entretien qui avaient eu tendance à augmenter sensiblement sur les dernières années ont été stabilisés. La plupart des frais fixes ont été réduits tandis que certains éléments extraordinaires de l'année dernière amplifient la baisse apparente : honoraires liés aux frais de recrutement, sous-traitance de la comptabilité, résolution d'un litige commercial.

Les impôts et taxes ont atteint 5 622 € contre 14 408 € , cette baisse vient essentiellement du nouveau mode de calcul de la taxe sur les salaires lié à la mise en place du CICE.

Les salaires et charges sociales sont en réduction par rapport à l'exercice précédent et ont atteint 373 264 € net d'une subvention d'aide à l'emploi de 13 081 € contre l'exercice précédent : 390 069€ net d'une subvention d'aide à l'emploi de 12 963 € . Ces chiffres tiennent compte de la réintégration d'un contrat d'autoentrepreneur. Ils s'expliquent en partie par la suppression d'un poste au niveau de la communication et une bonne gestion de l'encadrement d'été.

Les amortissements et provisions s'établissent à 89 502 € en forte réduction par rapport à l'année précédente: 113 337 € . Cette évolution est liée à un niveau d'investissement plus

faible réalisé à la fin de l'exercice précédent pour renouveler le matériel et à la volonté de cibler des investissements cohérents avec le plan de développement.

## 2.4 RÉSULTATS

Le résultat courant avant impôt : 22 534 € est moins bon que celui de l'exercice précédent : 43 588 € soit -21 054€. Cette évolution découle globalement du repli de la valeur ajoutée - 28 994 €, le décalage dans la comptabilisation des subventions -38 266 € étant partiellement compensé par la réduction des charges externes : +12 177€, la baisse des amortissements : +23 836 €, la bonne maîtrise des frais de personnel : +11 949 € et un certain nombre de produits divers.

Le résultat de l'exercice est à l'équilibre : 2 413 € en ligne avec ceux des années précédentes. Il inclut un résultat exceptionnel de -17 894 € correspondant à des provisions faites sur des dépenses nécessaires prévues sur l'exercice non encore réalisées.

## 2.5 SITUATION FINANCIÈRE DU CERCLE NAUTIQUE

Le total des fonds associatifs s'établit à 608 533 € contre 590 369 € du fait du patrimoine intégré et du résultat.

Au 31 août 2015, la trésorerie qui bénéficie de l'effet saisonnier habituel était positive de 464 788 € contre 458 019 € à la clôture de l'exercice précédent malgré un retard dans l'engagement de certaines dépenses provisionnées afin d'obtenir de meilleurs prix négociés. Les ressources financières dégagées se sont établies à : 122 317 €

- Autofinancement disponible : 106 567 €
- Cessions d'immobilisations : néant
- Apports en fonds propres : 15 750 €
- Emprunts contractés : néant

Les emplois financiers constitués essentiellement par les acquisitions d'actifs immobilisés se sont montés à : 132 867 €

Soit une variation négative du fonds de roulement net de 10 550 €.

Compte tenu des ressources générées par le cycle de l'exploitation 17 319 €, la variation nette de trésorerie a été de 6 769 €.

## 2.6 ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

Aucun élément significatif n'est intervenu depuis la clôture dans une période généralement consacrée à la préparation de la saison suivante.

## 2.7 PERSPECTIVES D'AVENIR

L'ensemble des clubs nautiques est confronté à une évolution des loisirs : réduction du nombre de voiliers dans les ports, difficultés à mobiliser les équipages pour des régates périodiques, difficultés à mobiliser des bénévoles pour encadrer les activités.

Une réflexion à long terme est engagée sur les différentes orientations à prendre pour garantir l'avenir du club. Le Cercle est à l'écoute des différentes opportunités susceptibles de conforter son rôle d'intervenant majeur dans le domaine de la voile sur la Presqu'île. Le budget 2015-2016 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents : consolidation des activités traditionnelles du club : écoles de voile, stages, tout en essayant d'entretenir le caractère sportif historique du club.

La capacité d'autofinancement et le niveau de la trésorerie devraient permettre de conforter la politique d'investissement nécessaire au maintien d'équipements et d'une flotte performants.

## **2.8 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.**

Le commissaire aux comptes précise que le rapport complet est à la disposition de ceux qui souhaitent le consulter.

Après avoir fait les vérifications spécifiques (concordance des comptes), et l'audit des comptes annuels;

Le Commissaire aux Comptes certifie les comptes réguliers et sincères. Il n'y a pas d'observation sur le rapport de gestion.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes :

Le Commissaire aux comptes a vérifié la concordance des informations données sur les conventions réglementées avec les municipalités de La Baule, Le Pouliguen, Pornichet :- -

- La Baule 28500 dont 4750 d'investissement
- Le Pouliguen 31000 dont 11000 d'investissement
- Pornichet 550 plus 7000 pour la Pornichet Select

Résolution N°2 : Les membres, réunis en cette Assemblée Générale Ordinaire valident à l'unanimité le rapport financier clôturé au 31 Août 2016 présentés par le Trésorier (Bertrand Du Chesnay) et validé par le Commissaire aux Comptes. .

## **2.9 BILAN COMPTABLE EN PIECE JOINTE**

## **3. AFFECTATION DES RESULTATS.**

Résolution N°3 : Les membres, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, approuvent à l'unanimité d'affecter en totalité le résultat de l'exercice clôturé le 31 Août 2016 s'élevant à +2413 € au poste report de l'année précédente de -13403 €. Le nouveau report est de -10990 €

## **4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTE SUR LES CONVENTIONS.**

Résolution N°4 : Les membres, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, approuvent à l'unanimité , après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les Conventions relevant de l'article L 612-15 du code de Commerce les conclusions dudit Rapport.

## **5 BUDGET PREVISIONNEL**

Présenté en dernière partie du bilan comptable.  
(en pièce jointe)

## 6. MONTANT DES ADHESIONS.

Montant des cotisations Membre CNBPP et Licences  
FFV

Membre Club	Cautisation 2015/2016	Cautisation 2016/2017
Moins de 18ans	36 €	
De 18 à 34 ans	47 €	
35 ans et plus	77 €	
Autre membre famille	24 €	
Stagiaires saison	40 €	
FFV		
Licence Jeune	26.6 €	
Licence	53,20 €	
Passeport voile	11 €	

Résolution N°5 : Les membres, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, approuvent à l'unanimité, le maintien du montant des cotisations pour le prochain exercice.

## 7 RAPPORT DES COMMISSION.

### 7.1 COMMISSION SPORTIVE (Wiedke KÜSTER et Hervé NAËL)

Introduction

Faire partie d'un club sportif c'est appartenir à une communauté d'individus passionnés qui se rassemblent pour promouvoir leur pratique et pour la partager avec d'autres. Le Cercle Nautique est l'un des grands clubs français car il rassemble des régatiers qui défendent avec brio ses couleurs sur de nombreux plan d'eau, en France et à l'étranger. Mais sa fierté vient de la réussite de ses jeunes régatiers, qu'il a formé et dont l'activité et les résultats font sa renommée.

Notre propos est de rappeler que c'est la politique sportive volontariste du Cercle Nautique mise en place par le Président sortant Nicolas Loday et poursuivie par notre actuel Président Yves Potier qui favorise l'émergence de ces talents et conjugue les énergies des uns et des autres pour atteindre le haut niveau.

Nous ne parlerons que du Cercle mais nous n'oublierons pas le talent des coureurs et leur disponibilité ainsi que celle de leurs parents pour les plus jeunes ni le professionnalisme et l'implication des entraîneurs sans lesquels les moyens investis ne donneraient pas de si bons résultats

Les piliers de la politique sportive du Cercle.

Trois principes directeurs:

- La formation,
- L'aide à la pratique
- L'accès à tous

Des actions:

- Prêt de bateaux
- Prix d'inscription modéré
- Organisation d'entraînements structurés et réguliers avec des entraîneurs qualifiés
- Aide aux déplacements en régates

Un lien qui contractualise les engagements: la Charte.

Pour encadrer ces actions, maintenir l'ensemble du matériel en état et responsabiliser les enfants et leurs parents nous avons mis en place une charte qui définit les engagements et obligations de chacun. (Sorte de contrat qui « énonce ce qui lie les coureurs, leurs parents et le CNBPP et contractualiser le prêt du matériel. »).

Actions en 2015:

Structuration de la pratique :

1. Cadrer la mad du matériel et l'organisation des déplacements:

- Nomination et implication de parents référents par section pour améliorer la communication (les délégués sont conviés à certaines réunion de la Commission Voile Sportive, par exemple pour la validation des plannings de régates) et organiser les déplacements ;
- Organiser 2 réunions préparatoires (septembre et janvier) pour répartir les parents sur les différents déplacements ....dont les championnats de France et suggérer des régates complémentaires.
- Etablissement d'un inventaire plus détaillé du matériel mis à disposition pour chaque coureur/équipage

2. Entraînements: augmentation du temps de navigation depuis septembre

- Mercredi : de 14h à 17h, depuis septembre 14 à 18h
- Samedi de 10h à 13h30 ou 14 à 17h, depuis septembre 14 à 18h

Catamaran

La section catamaran d'Aymeric est lancée dans une belle dynamique : le CNBPP est 2è du classement des clubs Elite de la Ligue Pays de la Loire et 26è au classement national, et 1 er du classement des clubs Promotion dans la pratique des Multicoques de sport.

**Effectifs et structure, activités et résultats :**

Effectifs et structure Septembre 2015

Effectifs relativement stables:

53, 43 + 10 en J80 en 2012,

60 en 2013 ,

72 en 2014

69en 2015

Il convient d'ajouter les sections sportives de collège qui viennent naviguer 1 à 2 fois par semaine soit une cinquantaine d'enfants.

Supports Effectifs Entraîneurs/fréquence d'entraînements

Optimists, effectif 11(-4), entraîneur Gilles.

420, effectif 11/9, entraîneur Vincent

Lasers, effectif 7(-1), entraîneurs Tom Carissan, Fred Guilmin.

Planches à voile, effectif 12, entraîneur Grégoire.  
29er, effectif 8(+1), entraîneur F Jaunet  
49er, effectif 5(-1), entraîneur F Le Courtois  
Planches à voile, effectif 4 en 293 et 1 RSX, entraîneurs F Toussain et S Roche.  
Catamaran, effectif 10 (2 en F18) entraîneur Aymeric  
Activité moyenne :  
3 L, 2-4 IL, 2N+ CF + ...soit 7-9 régates + stages (CNBPP, Interclubs, Ligue) + environ 50 entraînements soit 80 jours sur l'eau.  
Incitation par les entraîneurs à aller régater ailleurs...

## Championnat de France espoir (indicateur)

- Cette année 43 jeunes coureurs du CNBPP étaient sélectionnés pour les Championnats de France de Voile sur différents supports (30 en 2006, 38 en 2007, 32 en 2008, 36 en 2009, 30 en 2010, 28 en 2011, 28 en 2012, 34 en 2013, 38 en 2014) (contre 16 en 2002 ; 22 en 2003) ,  
Championnat de France Minimes Quiberon : Total de 13 coureurs (2014 : 12)

- Optimist garçons : 2
- Optimist filles : 1
- Equipe : 10
- Flotte collective solitaire : 0

Championnat de France Espoirs Martigues : Total de 17 coureurs (2014 : 14)

- SL16 : 4
- 29er : 7
- 420 : 3
- Laser Radial: 1
- Longtze : 2

Championnat de France Espoir Glisse : Total de 13 coureurs (2014 : 12)

- SL16 : 2
- 15.5 : 2
- 293 OD: 2
- Raceboard 8.5 : 2
- Bic 293 : 1 fille + 4 garçons

Championnat de France Extrême Glisse : Total de 3 coureur

- RRD 120 : 1 fille, 2 garçons

Championnat de France Elite Voile Olympique : Total de 5 coureurs (2014 : 6)

- 49er : 5

## Coût

Dériveurs : total : 17326,66€ dont

- 14826,66 € de remboursement directs aux parents .
- 2500 € de déplacement des cadres

PAV : Total de 3224 ,12 € (remboursement aux parents)

Coût total : 20550,78 €

## Résultats



Le classement national des clubs, révélateur du dynamisme des clubs :

- Dériveurs : Une belle montée à la 7ème place.  
7Ème (9) en Elite, 10ème (22) en Promotion  
(38 en 2001, 9 en 2008, 3ème en 2009, 10ème en 2010, 16ème en 2011, 13ème en 2012, 13ème en 2013, 13ème en 2014 )
- P a v : Une belle montée à la 14ème place  
11ème (20) en Elite, 18ème (26) en Promotion  
(22 en 2009, 37 en 2010, 27 en 2011, 23 en 2014 )
- Catamaran Encore plus fort, la 2ème place cette année.  
26ème en Elite, 1er en Promotion  
( 8 en 2009, 10ème en 2010, 4ème en 2011, 10ème en 2012, 17 en 2013, 5ème en 2014)
- Quillard de sport Progression à la 47ème place  
(70ème en 2010, 24 en 2011, 63 en 2012, 63ème en 2013, 109ème en 2014)
- Habitable 38 place, 28ème en Elite, 53ème en Promotion  
(79ème en 2011 , 31ème en 2012, 18ème en 2013, 36ème en 2014)

Résultats en légère progression en voile légère et quillard de sport et légère régression en habitable. Voila quelques années que le Cercle nautique a de très bons résultats.

### Les champions du Cercle Nautique

Il faut souligner l'importance de la participation aux régates des coureurs du club car la quantité et aussi importante que la qualité :

Nos champions pour le classement du club :

En dériveur

[Classement-CNBPP-dériveurs-Elite-Promotion-2015.docx](#)

En cata de sport

[2015 Classement Clubs Catamarans Promotion et Elite.docx](#)

[Championnat de France des clubs-multicoques-2015.docx](#)

En PaV

[Classement-CNBPP-windsurf-Elite-Promotion-2015.docx](#)

Habitables

[2015 Classement Clubs Promotion Habitables.docx](#)

[2015 Classement Clubs Elite Habitables.docx](#)

### Les principaux résultats des Championnat de France 2015

Dériveur 29er :

Gwendal NAEL 1er CH.FRA

Benjamin JAFFREZIC, Léo CHAUVEL 3ème CH.FRA

Théo REVIL 4ème CH.FRA

Dériveur – 49er

Erwan FISCHER-GUILLOU, Thibault JULIEN 3ème CH.FRA

Kevin FISCHER-GUILLOU, Yann JAUVIN 4ème CH.FRA

Dériveur – Équipe : Un podium composé en exclusivité par les coureurs du CNBPP !

Paulin BANCKAERT, Tristan BERTHIER 1er CH.FRA

Leo Thire, Lohann Legal 2ème CH.FRA

Marie DEVOISE, Juliette BERTHIER 3ème CH.FRA

PAV F120 (Glisse extrême)

Lucie HERVOCHE 3ème CH.FRA  
Mathieu HERVOCHE 15ème CH.FRA  
**PAV RCB :**  
Baptiste CARISSAN : 7ème CH.FRA  
**Longtze :**  
Tom CARISSAN, Baptiste CARISSAN 10ème CH.FRA  
**Dériveur Laser Radial:**  
Clément LEBLANC 14ème CH.FRA  
**PAV BIC 293 OD Espoirs :**  
Sascha APPERT 14ème CH.FRA  
**PAV BIC 293 OD Minimes:**  
Lola SORIN : 14ème CH.FRA  
**SL16 :**  
Louis WARLUZEL, Romain HUGUET 19ème CH.FRA  
**15.5 :**  
Yann WILLEMS, Maximilien L'HYVER 21ème CH.FRA  
**Dériveur Optimist :**  
Aristide GIROU 25ème CH.FRA  
Chloé REVIL 28ème CH.FRA  
**Dériveur 420 :**  
Tanguy DELAPORTE 38ème CH.FRA  
Mathis CHAUVET 30ème CH.FRA

## **Conclusions ( / école de sport et aux résultats) : peut mieux faire**

### **/ Activité des coureurs :**

- effectifs dans les sections=> **maintenir l'effort entamé cette année notamment auprès des plus jeunes. (importance des stages à l'année et des sections sportives de collège.)**
- Avoir des coureurs dans toutes les séries...**Accent sur école de sport (recrutement, perfectionnement, diversification des supports) + encourager des adultes à régater...**
- Poursuivre la politique qui encourage l'activité en régates
- Quillard de sport=>**organiser une pratique régulière encadrée.**

### **/Organisation :**

- **VIE DU CERCLE. Améliorer le fonctionnement général : faire venir les parents les compétiteurs pour dynamiser le club et le fonctionnement de la voile sportive. (+ convivialité, plus de rencontres...),**

### **Encouragements et remerciements**

- **Enfin Remercier et encourager les parents qui accompagnent et qui s'impliquent dans les manifestations du club ; sans eux rien ne serait possible.**

## **7.2 COMMISSION HABITABLES (Maurice VIAUD)**

Historique de l'activité 2014/2015 sur les régates CNBPP et des principaux résultats de nos membres sur les régates extérieures.

## **7.3 COMMISSION REGATES**

Présentation du calendrier des régates organisées par le CNBPP

- Régates de club.
- Régates départementales.
- Régates de Ligue.
- Régates interligues et nationales
- Régates événementielles.

Ce calendrier est sur le site internet du club, il est régulièrement mis à jour.

Les bénévoles souhaitant aider peuvent prendre contact avec le secrétariat du club pour se porter volontaire en exprimant leurs souhaits et compétences.

#### 7.4 COMMISSION ARBITRAGE

Liste des arbitres fédéraux et des arbitres de club pour l'année 2016.

### Arbitres FFV.

- |                          |                                      |
|--------------------------|--------------------------------------|
| - Yves POTTIER.          | CC National, Jury Régional.          |
| - Patrice BOUDOT.        | CC Régional                          |
| - Maurice VIAUD.         | Joueur fédéral, CC et Jury Régional, |
| mesureur national OSIRIS |                                      |
| - Gonzalve DE YRIGOYEN.  | Jury National.                       |
| - Vincent GRASSE.        | CC Régional.                         |
| - Joël GATE.             | Joueur Régional, Mesureur Mini 6,5.  |
| - Frank LANG             | Jury Régional.                       |
| - Pierre SALLENAVE       | CC et Jury Régional.,                |
| - Alex CORDIER           | CC National, Jury Régional.          |

### Arbitres de club.

- Jean Luc BAPST
- Nicolas BAVANT
- Olivier BIDARD
- Gilles CARISSAN
- Remy DAVID.
- Patrick GUIHENEUF
- Gérard LONGY
- Hervé NAËL
- Emmanuel SENAND
- Aymeric LAVIGNE
- Grégoire MATHIEU
- Yvonnick Boisneau

## 8 ADHESION A LA FEDERATION FRANCAISE DE SURF.

Résolution N°6 : Les membres, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, approuvent à l'unanimité l'adhésion du CNBPP à l'Association Française de Surf.

## **9 QUESTIONS DIVERSES**

Pourquoi Pornichet est plus faible en subvention ? C'est le choix de chaque municipalité de choisir son mode de calcul d'attribution des subventions et d'en fixer le montant.

## **10. COMMODORE**

Nomination de **Mr Maurice VIAUD** au titre de Commodore du CNBPP, il continuera ainsi longtemps à représenter le club dans toutes les réunions et manifestations.

Le président clôture l'assemblée générale à 19h02 et invite les participants au pot pour fêter le Champion des Champion